



USAID
DU PEUPLE AMERICAIN

PROJET DELIVER

DIRECTIVES POUR UN BON ENTREPOSAGE DES CONTRACEPTIFS ET AUTRES MEDICAMENTS

- Nettoyer et désinfecter régulièrement le magasin ou le dépôt.
- Entreposer les produits dans une pièce sans humidité, bien éclairée et bien aérée, à l'abri de la lumière directe du soleil.
- Vérifier qu'il n'y ait pas de fuite d'eau dans la pièce.
- Vérifier que le matériel anti-incendie est disponible et accessible, et s'assurer que le personnel est formé à son utilisation.
- Entreposer les préservatifs et autres produits en latex loin des moteurs électriques et des lumières fluorescentes.
- Maintenir les conditions frigorifiques, y compris la chaîne de froid, pour les produits qui en ont besoin.
- Garder les stupéfiants et autres substances contrôlés dans un endroit fermé à clé.
- Entreposer séparément les produits inflammables avec les mesures de précaution qui s'imposent.
- Empiler les cartons à au moins 10 centimètres du sol, 30 centimètres des murs et des autres piles, et à une hauteur de 2,5 mètres maximum.
- Entreposer les produits de santé à l'abri des insecticides, des produits dangereux, des vieux dossiers, des fournitures de bureau et de tout autre équipement.
- Disposer les cartons de sorte que les flèches (↑) pointent vers le haut et que les étiquettes d'identification, les dates de péremption et les dates de fabrication soient clairement visibles.
- Entreposer les produits de manière à faciliter le principe du Premier Péréimé Premier Sorti (PPPS), le comptage et la gestion des produits.
- Séparer les produits endommagés ou périmés, les retirer de l'inventaire immédiatement, et les détruire conformément aux procédures en vigueur.

Ce document a été conçu pour revue par l'Agence américaine pour le développement international. Il a été réalisé par le USAID | PROJET DELIVER, Commande de travail n° 1.